



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnités

Question écrite n° 81826

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la mise en place de la prime transport pour le personnel des établissements hospitaliers (CH). En effet, à ce jour, il semble que l'attribution de cette prime recouvrant partiellement les frais de transport entre le domicile des agents hospitaliers et leur lieu de travail, soit conditionnée à la publication d'un décret attendu depuis plus d'une année. Sachant que cette prime de transport est déjà accordée aux personnels des AP, il lui demande dans quel délai ce texte sera publié afin que le personnel des établissements hospitaliers bénéficie également de cet avantage.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81826

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6874

Question retirée le : 29 juin 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)